

Habitat et Humanisme  
10, passage du Couëdic, 35000 RENNES  
T : 02 99 27 76 92  
E-mail : [ille-et-vilaine@habitat-humanisme.org](mailto:ille-et-vilaine@habitat-humanisme.org)  
Site internet : <http://www.habitat-humanisme.org/ille-et-vilaine/accueil>  
Responsable :  
Isabelle LEMENAGER (présidente) ; Françoise LEBRUN (secrétaire générale et référente de la résidence) ; Guy LE CROM (travailleur social référent de la résidence)

#### Structure

H&H Résidence Sévigné  
Maisons Relais  
PAYS DE RENNES



## Capacité

**Nb Places :** 15

## Public

**Public :** La Maison Relais Sévigné comporte 15 logements de disponibles pour une superficie de 19,95m<sup>2</sup> à 24,24m<sup>2</sup> dont deux logements PMR en rez-de-chaussée.

**Accueil d'usagers avec chien :** Pas d'accueil d'animaux

## Hébergement

**Modalité Hébergement :** 15 logements individuels regroupés au sein d'une résidence

**Descriptif :** Logements du T1 au T1 bis entièrement meublés, disposant d'une kitchenette équipée, d'une salle de bain avec WC et d'un espace. Les résidents ont collectivement accès à une buanderie avec lave-linges et sèche-linges, une salle informatique, un salon équipé d'une télévision, d'une cuisine collective et d'une salle à manger pour les repas collectifs.

## Localisation géographique

**Situation de l'établissement :** 22 boulevard Sévigné 35000 Rennes / quartier Centre-Thabor.

## Règles de fonctionnement

**Visite :** Les référents des personnes susceptibles d'être intéressées par ce logement adapté, correspondant aux critères d'admissibilité Maison Relais, repérées par vos services peuvent se rapprocher au plus vite de Camille VALLET / 02 23 40 11 67 - 06 62 42 26 91 / [ca.vallet@habitat-humanisme.org](mailto:ca.vallet@habitat-humanisme.org). La prise contact se fait du lundi au vendredi de 9h à 18h.

## Participation financière

**Participation à l'hébergement :** Loyer modéré selon plafonds Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), Prêt locatif à usage social (PLUS), Prêt locatif social (PLS) ou Prêt locatif intermédiaire (PLI)

## Vie collective

**Ateliers et actions collectives :** Oui

## Orientation

Orientation en maison relais par la Commission locale de l'Habitat (CLH) sur demande de Relogement social prioritaire (RSP) / Dépôt d'un dossier de candidature auprès de la maison relais / Rencontre du candidat, accompagné de son référent social, avec les professionnels de la maison relais pour une présentation des lieux et du fonctionnement du dispositif / Entretien d'évaluation du candidat par le gestionnaire de la maison relais / Présentation de la candidature en commission d'admissibilité partenariale / Si admissibilité de la candidature prononcée en commission partenariale, la demande est placée sur liste d'attente en attendant une disponibilité de place.

## Remarque

Présence de deux travailleurs sociaux la journée en semaine et partiellement le samedi.

Dernière mise à jour : 13/11/2024